

TTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRR	NNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRR	NNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTTTTTTTTTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRR	NNNNNN	NNNN	YYYY	YYYY
TTTT	UUUU	UUUU	RRRRRRRRRRR	NNNNNNN	NNNN	YYYYYYYYYYY	
TTTT	UUUU	UUUU	RRRR RRRR	NNNN	NNNNNNN	YYYYYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNNNN	YYYYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNN	YYYY	
TTTT	UUUUUUUUUUUU		RRRR RRRR	NNNN	NNNN	YYYY	

=====

" T U R N Y , N O T R E C O M M U N E "

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

UN PEU D'HISTOIRE : (suite)

Ils eurent six filles: Elise Marie, Marie Amélie, Marie Louise, Marthe Marie Marguerite Marie et Jeanne Marie.

Quatre se marièrent avec des descendants de nobles familles. Deux restèrent célibataires. Doter quatre filles à l'époque, entamait sérieusement les rentes et M. et Mme Sallot de Montachet quittèrent leurs terres de TURNY pour aller "travailler" en Algérie. M. Sallot de Montachet devint régisseur du domaine "El-Fahoul" dans l'arrondissement de Tlemcen. Ils devaient y décéder tous les deux en juillet et octobre 1891.

Le 10 juillet 1892 la propriété fut vendue à Mlle Eugénie Victoire Mocquot de St Florentin. Cette vente comprenait: le château et son mobilier, la ferme des Varennes, la ferme du Bas-Turny, les terres et près en dépendant. En 1900, celle-ci vendit à son tour. La, les terres furent morcelées et les paysans de l'époque les achetèrent. Le château, lui, fut vendu à un maçon de Venizy, pour démolition. Après avoir enlevé les balcons et diverses pièces de construction, il s'en dessaisit aux environs de 1905, au profit de M. Capelle, tapissier à Paris qui y venait souvent avec sa famille et y recevait ses amis. Mais à son tour, il ne put conserver son bien. Les meubles furent vendus aux enchères et le château fut acheté par le père de l'actuel propriétaire.

Depuis longtemps, le château des Varennes partage l'histoire de TURNY. Témoin du passé, témoin du présent, puisse-t-il longtemps encore défier les ans .

EDITORIAL :

Amis de TURNY,

Dans quelques jours, le Conseil Municipal va être appelé à se prononcer sur le douzième et dernier budget du mandat pour lequel vous nous avez élu en mars 1983. Ce n'est pas une mince affaire, aujourd'hui, que de gérer un budget communal; en effet il faut savoir que c'est d'une somme de 15.000.000 de F, oui près de 1 milliard et demi de centimes que nous avons ainsi répartie, 1/3 en investissement et 2/3 en fonctionnement depuis le 6 Avril 1983. Ce budget ne sera que la continuité du budget primitif et permettra de terminer un certain nombre de nos chantiers.

Depuis six ans à TURNY, nous sommes restés fidèles à notre ligne de conduite initiale:

- ne pas augmenter la pression fiscale (impôts locaux, patente, taxes diverses)
- favoriser au maximum la mise en place d'un programme de rattrapage du retard d'implantation d'équipements collectifs
- discuter sans répit tous les contrats et toutes les factures afin d'obtenir dans tous les cas le meilleur rapport qualité-prix
- se tenir informé de toutes les techniques nouvelles et étudier toutes les suggestions
- tenir nos engagements sans faire de démagogie
- conserver un esprit ouvert et dynamique
- s'affranchir du maximum de carcans administratifs et éviter de devenir un service public bureaucratique et déshumanisé
- protéger tout ce qui fait le charme de TURNY
- éviter autant que possible que ne se renouvellent les graves erreurs d'urbanisation qui commençaient à détruire notre cadre de vie.

Bien sûr, ce n'est que la première phase du renouveau de Turny.
Bien sûr, beaucoup reste à faire.

Mais ces six ans nous ont appris, qu'il faut savoir avancer à son rythme.
Notre commune doit faire face à cinq graves handicaps:

- une multiplicité de hameaux qui nous interdit certaines solutions notamment en matière d'assainissement
- un certain éloignement des hameaux les plus excentrés qui rend plus difficile un contact plus étroit qui risquerait de devenir pesant
- une courbe démographique très déséquilibrée avec des classes extrêmes très denses et des classes intermédiaires parfois inexistantes: sur 560 h, TURNY compte 200 moins de 20 ans et 200 plus de 60 ans
- un afflux brutal d'une centaine d'habitants qui lui faut le temps d'assimiler
- une évolution pas toujours positive des mœurs et de la société.

Pour y remédier, notre première arme, c'est l'UNITE. Et cela, la plupart des conseillers municipaux l'ont bien compris. Je tiens ici, à rendre hommage au sens des responsabilités de chacun de ceux qui participent à nos débats. Je souhaite qu'à l'avenir tout soit fait pour maintenir cette unité. Notre deuxième avantage, c'est Vous, une population qui sait faire passer le bien public avant les intérêts partisans.

Avec ces deux atouts, nous pourrons poursuivre l'oeuvre entreprise et parvenir dans un avenir prochain, à faire de TURNY une commune enviée de tous, pour la façon remarquable dont elle viendra à bout des problèmes de cette fin de XX^{ème} siècle.

Alain BROUSSEAU .

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 31 MAI 1988 :

Le 31 mai 1988, à 21 h, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, sauf :

Absents excusés: Mme Challancin, Mrs Piat, Leplus et Vannson

Absents non excusés : Mrs Jarrousse et Santandreu.

Secrétaire de séance : M. Pierre CHEREST

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

BOIS & FORETS. Compte-tenu de la nature du pauplement des coupes 13 et 34, et de la taille relativement réduite du taillis, le Conseil Municipal de TURNY décide que la portion d'affouage 1988 sera de 4 stères pour une somme de 300 frs. En outre, il demande la délivrance de ces deux coupes en conservant les mêmes garants qu'en 1987.

FINANCES. Le Conseil décide :

- de retenir la proposition de la Sté SOTENNIS pour la construction du court de tennis de TURNY: devis de 175.000 frs TTC avec une garantie de 5 ans et une construction au printemps 1988.
- de souscrire auprès de la SAMDA un contrat d'Assurance Juridique des communes pour un montant HT, valeur 1988 de 783 frs.
- l'achat urgent d'un matériel complémentaire de tonte pour une valeur d'environ 12.500 frs. La dépense sera reprise au Budget supplémentaire de 1988.
- de renouveler, avec la commune de St-Florentin la convention piscine pour une somme de 5,60 frs par enfant pour 45 minutes avec 2 M.N.S.
- de maintenir pour 1989 les dispositions fiscales de 1988, notamment en ce qui concerne les divers abattements des taxes sur les débits de boissons et sur les emplacements publicitaires
- de verser au Ministère de la Culture la participation annuelle aux frais d'entretien de l'Eglise sera prélevé sur le reliquat de dépenses 1987 (1.970 frs)

QUESTIONS DIVERSES . L'attention du Conseil a été attirée sur le problème des eaux de ruissellement dans le chemin du BOUQUET, à l'Hôpital; M. Yves PESCHEUX se propose pour étudier une ou plusieurs solutions acceptables avec les riverains. Le Conseil accepte cette proposition

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 29 JUILLET 1988 :

Le vingt huit Juillet mil neuf cent quatre vingt huit à 21 heures le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire

Présents : Mme Gisèle CORGERON, Lynne PETIT, Michèle CHALLANCIN , MM Denis LEPLUS, Eugène PIAT, Alain BROUSSEAU.

Absents excusés : MM Jean-Marc FOUCHER , Yves PESCHEUX

Absents non excusés : Mme Marie-Anne PESCHEUX, MM Claude CHEREST , Pierre CHEREST Jean Pierre VANNSON, Jean JARROUSSE , Pierre SANTANDREU.

Conformément a l'article L.121-11 du Code des Communes la majorité des membres du Conseil en exercice (7) n'étant pas présente, le Conseil ne peut délibérer. Le Maire convoque donc le Conseil Municipal le Lundi 1er Aout à 21 heures .

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1 er AOUT 1988 :

Le 1er Août 1988, à 21 h, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents : Mmes Lynne PETIT, Gisèle CORGERON, Michelle CHALLANCIN, M. Eugène PIAT.

Absents excusés: Mrs Pierre CHEREST, Claude CHEREST, Yves PESCHEUX, Jean-Marc FOUCHER, Denis LEPLUS, Mme MAA. PESCHEUX

Absents non excusés: Mrs JARROUSSE, SANTANDREU et VANNSON.

Secrétaire de séance : Mme Gisèle CORGERON

Malgré le nombre réduit de conseillers, le Conseil municipal ayant été réuni conformément à l'article L 121-11 du Code des Communes peut se réunir et délibérer.

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

TENNIS DE TURNY. Le Maire informe le Conseil que des retards administratifs empêchent l'ouverture immédiate du tennis:

- autorisation de travaux du Conseil Général
- arrêté de subvention
- avis technique de la Jeunesse et des Sports
- contrôle technique des Services préfectoraux

mais il souhaite pouvoir l'obtenir pour le 15 Août

.../...

Le Conseil décide :

- que la gestion du tennis sera communale
- que les tarifs annuels seront :

carte de membre (TURNY)	=	200 F
carte de membre (extérieur)	=	250 F
prix horaire du cours	=	30 F
carte couple	=	300 F
carte moins de 16 ans	=	150 F

- de faire payer $\frac{1}{2}$ tarif pour 1988 si le tennis peut commencer vers le 15 Août
- d'en proposer la gestion à Mme Irène BILLEBAULT et à M. André JEANGERRARD.

Cantine scolaire. Le Maire informe le Conseil que la Sté SODEXHO France qui fabrique les repas de la cantine scolaire prte de 15,74 F à 16,25 F et de 15,99 F à 16,50 F le prix des repas distribués à Chailley et à Turny à compter de la prochaine rentrée scolaire, sera désormais de 16 F : 50. La subvention communale étant maintenue les habitants de TURNY ne paieront que 14 F .

QUESTIONS DIVERSES. Le Maire :

- présente au Conseil le rapport d'activités de l'A.C.T.S.F.
- fait part au Conseil des remerciements de la Fédération nationale des accidentés du Travail pour sa subvention
- lit au Conseil une lettre de l'Association syndicale des copropriétaires du lotissement demandant que la commune accepte, pour un franc symbolique, d'intégrer au patrimoine communal la voirie, les espaces verts et la station d'épuration du lotissement.

Le Conseil décide d'accepter de reprendre la voirie et les espaces verts après enquête publique de la D.D.E., mais refuse la gestion de la station d'épuration, l'assainissement à TURNY étant individuel, les frais restent à la charge de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 15.

ETAT CIVIL :

Naissances : - Odoric PLEE le 20.5.88 à Auxerre
- Rachel BOUILLON le 26.9.88 à Troyes

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès : - Monsieur Georges CORGERON le 15 Juin 1988 dans sa 86ème année

Toutes nos sincères condoléances à la famille .

PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS :

mercredi de 17 h 30 à 19 h

.....
- 5.10 - A.BROUSSEAU
- 12.10 - G.CORGERON
- 19.10 - A.BROUSSEAU
- 26.10 - G.CORGERON
- 2.11 - A.BROUSSEAU
- 9.11 - G.CORGERON
- 16.11 - A.BROUSSEAU
- 23.11 - G.CORGERON
- 30.11 - A.BROUSSEAU
- 7.12 - G.CORGERON
- 14.12 - A.BROUSSEAU
- 21.12 - G.CORGERON
- 28.12 - A.BROUSSEAU
- 4. 1 - G.CORGERON
- 11. 1 - A.BROUSSEAU
- 18. 1 - G.CORGERON

samedi de 10 h 30 à 12 h

.....
- 1.10 - Y.PESCHEUX
- 8.10 - J.M.FOUCHER
- 15.10 - Y.PESCHEUX
- 22.10 - J.M.FOUCHER
- 29.10 - Y.PESCHEUX
- 5.11 - J.M.FOUCHER
- 12.11 - Y.PESCHEUX
- 19.11 - J.M.FOUCHER
- 26.11 - Y.PESCHEUX
- 3.12 - J.M.FOUCHER
- 10.12 - Y.PESCHEUX
- 17.12 - J.M.FOUCHER
- 24.12 - FERIE
- 31.12 - FERIE
- 7. 1 - Y.PESCHEUX
- 14. 1 - J.M.FOUCHER

COMMISSION DES BOIS :

A la fin du mois d'Août, la commission des bois s'est rendu en forêt afin de marquer les portions d'affouage dans les coupes 10 et 11 .A cette occasion elle a constaté que le travail du nouveau bûcheron n'était pas conforme a ce qui lui avait été demandé;en effet si tous les tas avaient la bonne contenance,les chemins de débardage n'étaient pas tracés et des ronds de petits bois avaient été laissés,génant la recherche des tas.Devant ce travail, et en accord avec l'O.N.F ,il a été demandé au bûcheron de réaliser rapidement des chemins .Si lors du débardage de votre portion ,aucun chemin ne permet d'y accéder, vous serez autorisé à utiliser les services du bûcheron s'il est là,ou a tronçonner les quelques perches faisant obstacle.

L'an prochain,la coupe sera mise "à blanc" comme les années passées pour éviter de semblables inconvénients.

La vingtaine d'affouagistes n'ayant pas encore réglé le montant de leur portion,sont priés de le faire avant le 20 Octobre,date à laquelle la commune disposera de leurs tas.

Tous les tas devront être évacués pour le 15 Novembre.

LES AMIS DU PATRIMOINE ET DU SITE DE TURNY

Lors de la fête patronale du 29 Mai, s'est déroulé le 3ème Vide-greniers organisé par l'Association. Chacun d'entre vous a pu juger de l'animation ainsi apportée dans la commune. Visiteurs et exposants se sont réjouis de leur journée. Rendez-vous est pris pour l'an prochain. Le 20 août a eu lieu notre premier Rallye Autos-Motos. Là aussi, rendez-vous est pris pour l'an prochain.

20 équipages ont quitté Turny pour un circuit qui devait les mener à la chapelle Ste Reine (Bérulles) en passant par Arces, Cerisiers, Vaudeurs la commanderie de Coulours etc ...

Plus de 100 personnes au repas du soir, quelques habitants de Turny ayant eu la gentillesse de nous rejoindre. Les membres de l'association tiennent à remercier, ici, toutes les personnes qui ont permis que ce rallye soit un succès: les participants à la journée, et ceux qui n'ayant pu venir ont fait un don à l'association. Un merci tout particulier au club de Moto-cross de Turny qui a encouragé notre initiative en offrant de nombreux lots ainsi qu'à l'entreprise Ninino.

Le lavoir de Linant a reçu en juin une charpente et une couverture neuves; Le marécage voisin a laissé place à un petit étang. Nous espérons qu'amis ou détracteurs vous regarderez avec indulgence et plaisir ce lieu de promenade qui est vôtre et que l'an prochain nous continuerons d'aménager.

Conjointement, les membres de l'association des Amis du Patrimoine de TURNY essaieront de réaliser et de vous remettre, une carte des chemins de promenade rendus accessibles sur la commune.

G. CORGERON

CLUB AMITIE DE TURNY

Après notre sortie de septembre sur le canal du Nivernais, nous organiserons dans le courant de novembre un après-midi "Jeux" (la date reste à déterminer)

Le 4 décembre dans le cadre du Bicentenaire de la Révolution grande fresque historique de Robert Hossein et Alain Decaux

"La liberté ou la Mort"

Prévenir le plus tôt possible pour connaître le prix du voyage à Paris et du spectacle.

Le 15 janvier, spectacle Michel Sardou au Palais Omnisport de Bercy Transport et spectacle 350 F (prévenir avant fin Octobre)

Enfin, le club Amitié de Turny a prévu, dimanche 22 janvier à partir de 15 h un spectacle de variétés avec un goûter.

Bonne ambiance, venez nombreux. Prix 50 F

Gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans.

Pour le bureau : F. DOISNE

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DU CREANTON

Demande L'ETHIOPE .

La connaissance de langues étrangères sera un atout pour chacun. Autant n'y prendre d'avance.

Vos jeunes enfants ont la possibilité de découvrir l'ARABIAIN dès 4 ans grâce aux ateliers d'initiation qui seront dispensés prochainement à TURNY.

Vous êtes intéressés : venez à la réunion qui se tiendra le MARDI 12 octobre 1988 à 20 h 30 à la Mairie de TURNY, ou contactez l'Association Familiale Rurale du Créanton, Madame DEBREUVE à Ventzy, ou Madame PETIT à Turny.

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Résultat du concours municipal 1988 :

- 1er prix : Mme SOYER Micheline
- 2ème prix : Mme ROYER Louise
- 3ème prix : Mme PLANÇON Andrée
- 4ème prix : Mme PACIO Annie
- Une mention pour :
 - Mme COCHERON Eliane
 - Mme FODRÉY Claudette
 - Mme FROMENT Sylvana
 - Mme GUILVIN Colette
 - Mme GUILLET Françoise
 - Mme HANRIET Clotilde
 - Mme HEDOU Irma
 - Mme LEPAGE Ghislain
 - Mme MARY Renée
 - Mme HENRI Françoise
 - Mme OLIVIER Colette
 - Mme PERCHET Marie-Anne
 - Mme BARTANDREU Gisèle
 - Mme VIAUP Raymonde
 - Mme VASSENT Annette

Toutes nos félicitations aux gagnantes et nos encouragements aux autres. Les lots seront remis à la Salle communale DIMANCHE 8 JANVIER lors de la traditionnelle "Galette des rois de la Commune"

E. D. F.

L'E.D.F. nous prie de vous informer que l'Agent chargé de relever les compteurs passera entre le 24 et le 28 Octobre dans la commune de TURNY.

SIMULATION DE VOL :

En Juillet, M. Claude LARTIGUE, du Bas-Turny, a présenté son entraîneur de vol aux jeunes de la commune. Devant l'intérêt des présents, il a accepté de revenir faire une démonstration ouverte aux jeunes, certes, mais aussi aux aînés.

De 16 à 19 heures, salle de la Mairie, le Samedi 15 Octobre, vous pourrez tous venir vous entraîner à piloter un avion, comme si vous étiez "là-haut". Ce simulateur permet aux pilotes un entraînement sérieux, en situation réelle. Il permet aux amateurs de s'initier à la radio-navigation aérienne et de découvrir un agréable loisir.

OPERATION TEXTILE :

Vendredi 7 Octobre le camion municipal a procédé au regroupement des sacs de vêtements et de tissus usagés pour la collecte de samedi de l'association des Paralysés de France. Les sacs restants peuvent encore être déposés à la mairie.

TENNIS DE TURNY :

Le tennis de Turny fonctionnera à partir de cette semaine. L'accès ne sera autorisé qu'aux titulaires de la carte de membre délivrée par la Mairie. Les clés seront retirés chez Mme BILLEBAUT comme pour le foyer. Un tableau de réservation permettra de connaître les créneaux horaires libres. Il faudra réserver son heure.

Pour l'année, le Conseil Municipal a fixé les tarifs suivants:

- Carte de membre (Turny) : 200 F
- Carte de membre (Hors commune): 250 F
- Carte Couple : 300 F
- Carte moins de 16 ans : 150 F
- Réservation à l'heure : 30 F

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie aux heures d'ouverture et aux permanences habituelles.

BENNES A VERRE :

Depuis bientôt deux ans un container a été installé à TURNY pour le verre usagé. Cette collecte effectuée au profit de la Ligue contre le cancer, permet d'autre part de diminuer le volume des ordures ménagères. Hélas, il est déplorable que certains n'aient pas le courage de glisser leurs bouteilles dans le container et laissent le triste spectacle de pile de cartons vides ou pleins, en plein centre du village, face au Monument aux Morts et près des écoles. Nous demanderons donc à chacun, un petit effort de civisme, afin de donner l'exemple et de garder cet endroit convenable.

PLANS DE LA COMMUNE :

Vous trouverez à la fin de cet exemplaire du bulletin communal, les plans des hameaux de TURNY avec les noms des rues. Comprenant bien le bouleversement que représente pour certains tous ces noms, la Municipalité a tenu à ce que chacun puisse facilement s'y retrouver. D'autres exemplaires sont à votre disposition à la Mairie si nécessaire.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

La longue procédure du plan d'occupation des sols de la commune de TURNY est sur le point de s'achever. Arrêté par délibération du Conseil Municipal de Décembre 1987, puis après observations des services départementaux concernés, par arrêté du maire, il est depuis le 29 Juillet 1988 opposable au tiers et régit toutes les décisions d'utilisation du sol à TURNY. Attaqué dans son zonage avant même sa publication, le tribunal administratif a confirmé par une décision du 20 Septembre 1988 la totale légalité de la procédure et des moyens mis en oeuvre.

Lors de la prochaine réunion du conseil municipal, le Maire proposera de fixer la date de l'enquête publique qui permettra à tous de prendre connaissance du dossier; mais elle peut s'effectuer dans un délai de trois ans. Dès maintenant, toute personne ayant une raison valable peut prendre connaissance du dossier à la Mairie ou à la Préfecture.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil se prononcera sur les observations recueillies par le commissaire enquêteur et six mois plus tard la commune pourra être responsable des Permis de construire et des Certificats d'urbanisme qui sont toujours du ressort de Monsieur le Préfet.

INFORMATIQUE :

Il a bientôt deux ans nous avons effectué un sondage dans la commune afin de connaître ceux d'entre vous qui seraient intéressés par une familiarisation avec l'informatique. Des problèmes matériels, dus à un choix peut adapter d'ordinateurs par le ministère d'alors nous avaient obligés à différer nos projets. Mais l'informatisation prochaine de notre secrétariat et l'acquisition de matériel avec l'aide du conseil général va nous permettre dès le début de l'année 1989, de reprendre ce projet et de le mener à bien. Dans les premiers mois de l'année, après la réception du matériel, nous organiserons une réunion, ou seront conviés tous ceux qui s'étaient faits connaître. Si vous ne l'aviez pas encore fait, prière de vous faire inscrire en Mairie.

"REMERCIEMENTS"

La commune de Turny tient à remercier avec une attention toute particulière, les généreux distributeurs de sel qui ont ainsi "baptisé" un certain nombre de plantations de la commune, provoquant la mort de la plupart. Ne pouvant supporter sans rien faire, que soit ainsi administré un véritable "bouillon de onze heure" à d'innocents végétaux, elle tient à faire savoir à ces curieux admirateurs des plantes et de la nature que tout sera mis en oeuvre afin de les retrouver, ce qui ne saurait tarder.

QU'ON SE LE DISE :

M. et Mme Michel DESVAUX au Bas Turny, vendent des "Poulets fermiers".
Pour tous renseignements téléphonez au 86.35.14.29.

A PROPOS DU TENNIS DE TURNY :

Bien que n'ayant pas personnellement eut connaissance de propos désagréables circulant au sujet du tennis de Turny et de sa mise en service, il semble que certains conseillers municipaux aient eu a me justifier vis à vis de certaines personnes peu au courant des réalités départementales.

Je me ferai donc un plaisir de rappeler pour tous le déroulement de ce chantier.

Dès l'été 1987, le Conseil Municipal de Turny, envisagea la construction d'un court de tennis et une délibération du 24 Septembre 1987 décida sa construction. Budgetisé le 15 octobre, il fit l'objet d'une demande de subvention le 12 novembre. De décembre à février 1988 ce fut la phase de consultation des entreprises susceptibles de nous satisfaire.

- CENTRAL COURT
- COURCELLES CONSTRUCTION
- TENNIS Serge CASTAGNET
- Tennis Jean BECKER
- SOTENNIS

Le 19 février le conseil décida son emplacement et le 3 Mars une décision de principe ainsi qu'un devis type fut adressé au Conseil Général. Le 31 Mai la commune choisit définitivement son constructeur et adresse au Conseil Général et au service de la Jeunesse et des Sports le dossier prévoyant l'implantation pour le 14 Juillet.

Devant la lenteur des démarches, je fis, le 20 Juin une demande de dérogation pour pouvoir commencer les travaux avant l'arrêté de subvention. Mais conditionné par une approbation technique de la préfecture et par l'obtention d'un permis de construire, elle ne nous parviendra que le 7 Septembre. Pendant près de 2 mois notre dossier restera bloqué tantôt à la Préfecture, tantôt au Conseil Général, tantôt à la Jeunesse et les Sports.

Par contre l'entreprise, de parole, elle, et pour ne pas risquer de pénalités de retard, commença les travaux pendant la belle saison, ce qui avait été promis au contrat, compte tenu de la nature humide du terrain. C'est ainsi que nous avons assisté à ce paradoxe de voir le tennis construit sans pouvoir y jouer sous peine de perdre la subvention de 50.000 F. du Conseil Général. Etions-nous assez riches pour nous permettre de perdre cette somme?

Aujourd'hui, tous les avis favorables sont arrivés et le tennis de Turny va pouvoir mettre en place des structures qui lui permettront un bon fonctionnement dès le printemps prochain.

Une fois de plus, certaines administrations ont tenu à nous montrer leur mainmise, et il est évident que si nous avions accepté la proposition d'aide technique de la D.D.E et le versement de sa commission, notre dossier n'aurait pas ainsi été ralenti et notre tennis nous aurait coûté près de 50% plus cher.

Le Maire.



Route des Varennes

DERRIERE LES FOSSES

LA GRANDE MOTTE

LES PRAES DE LA GRANGE

CHAUSSEE BANNE

LES PRAES DE

Ruelle des Fosses

Rue de la Croix

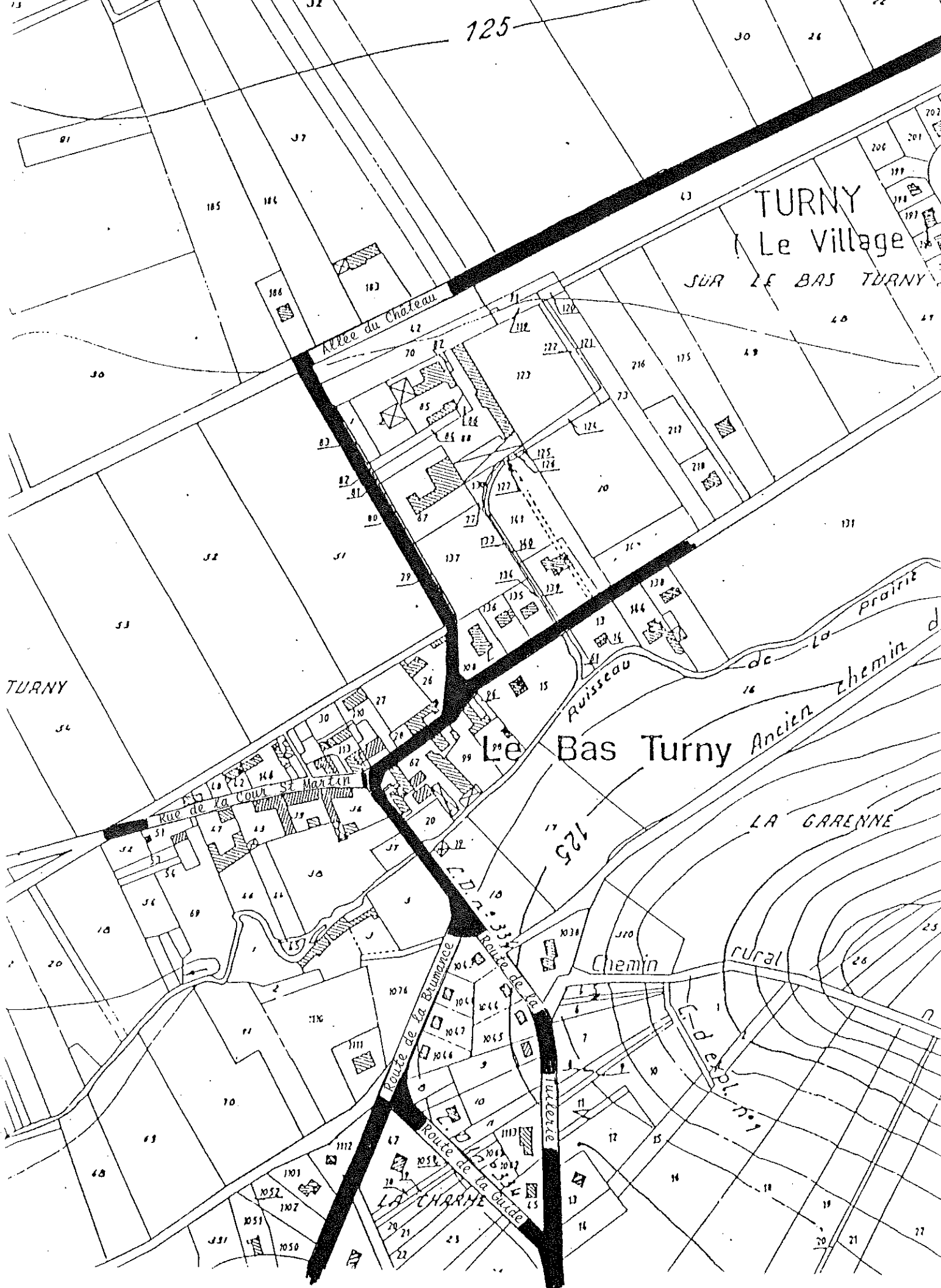
St Pierre

Rue du Pont de Grès

Chemin du Moulin Neuf

Le Bourget

RAMY



125

TURNY
Le Village
SUR LE BAS TURNY

TURNY

Le Bas Turny

LA GARENNE

Route de la Brumance

Route de la Glade

LA CHARRNE

Tutorerie

Chemin

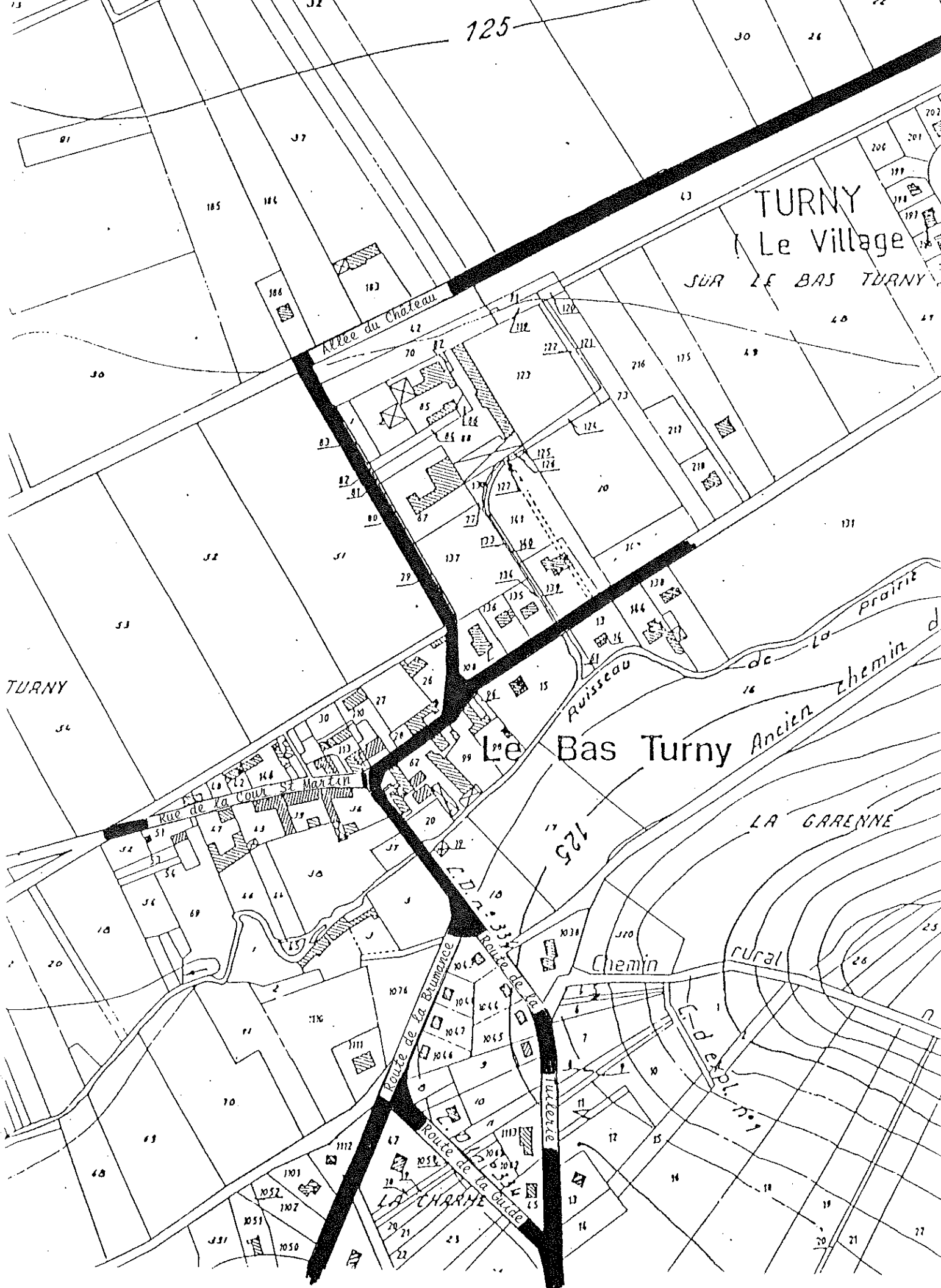
Chemin rural

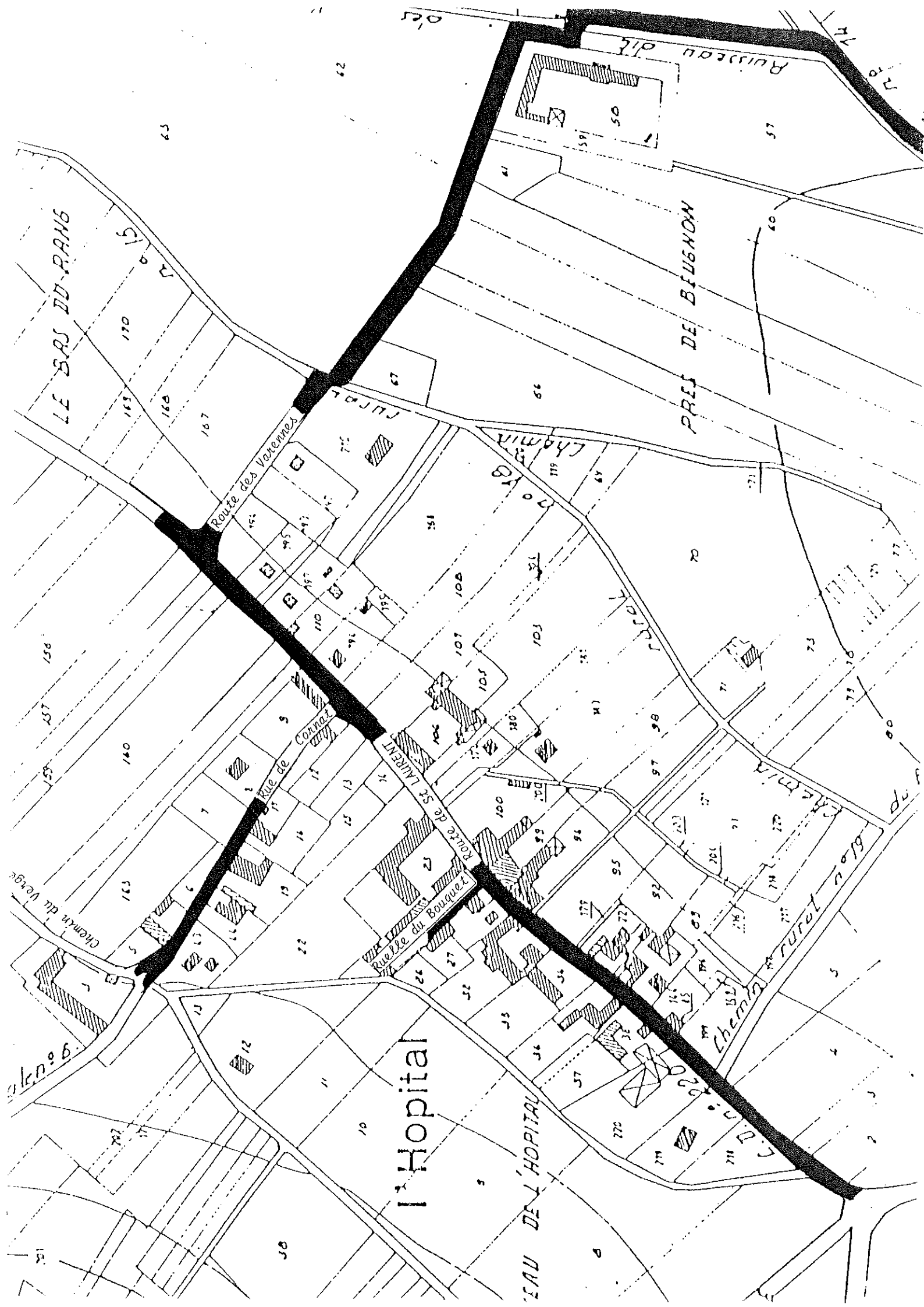
Rue de la Cour St Martin

Allee du Chateau

Ruisseau

de la Prairie





L'Hopital

L'HOPITAL

Route des Votennes

Rue de Coznoz

Route de St Laurent

Ruelle du Bouquet

PRES DE BEUGNON

LE BAS DU RANG

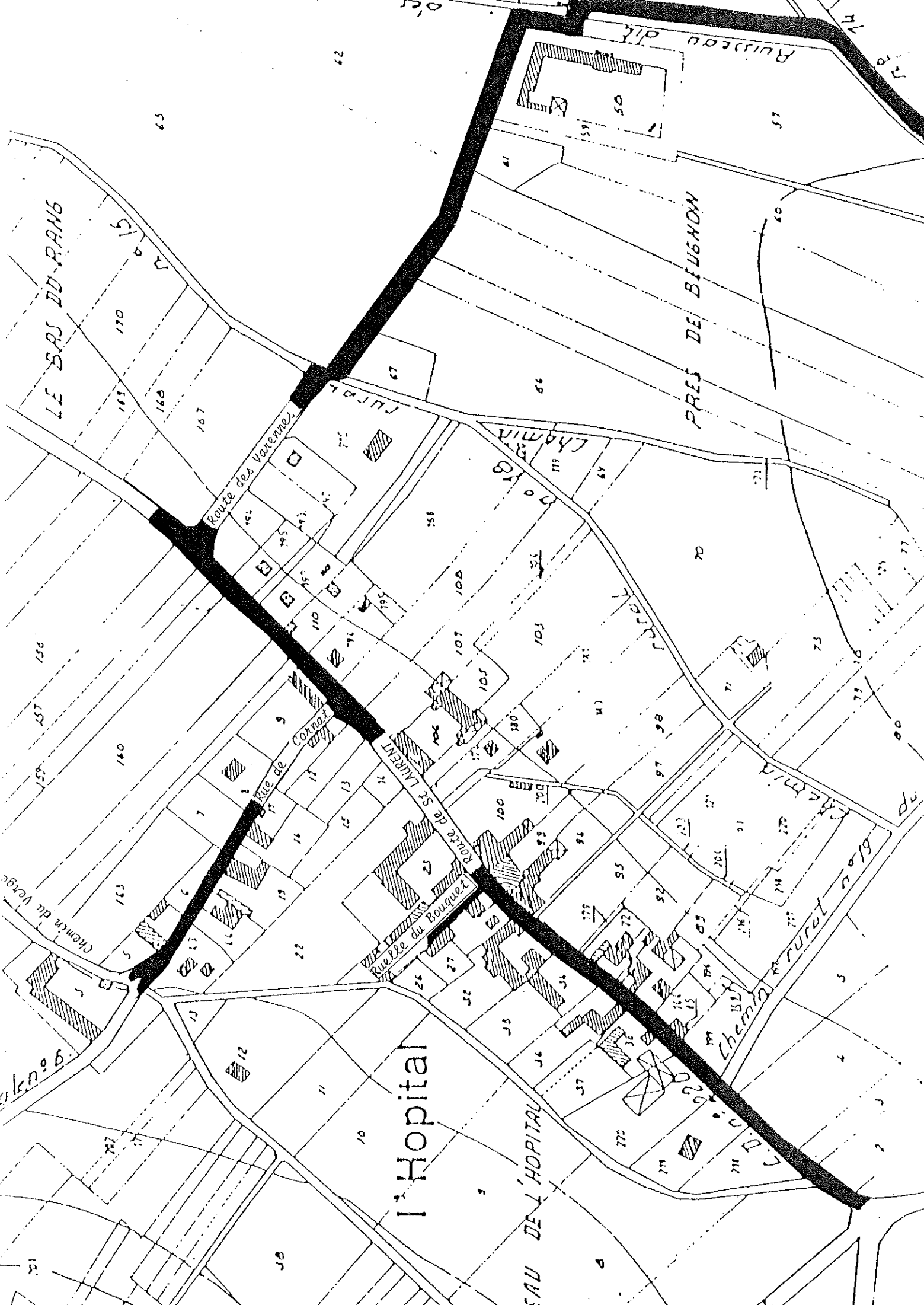
Chemin Rural

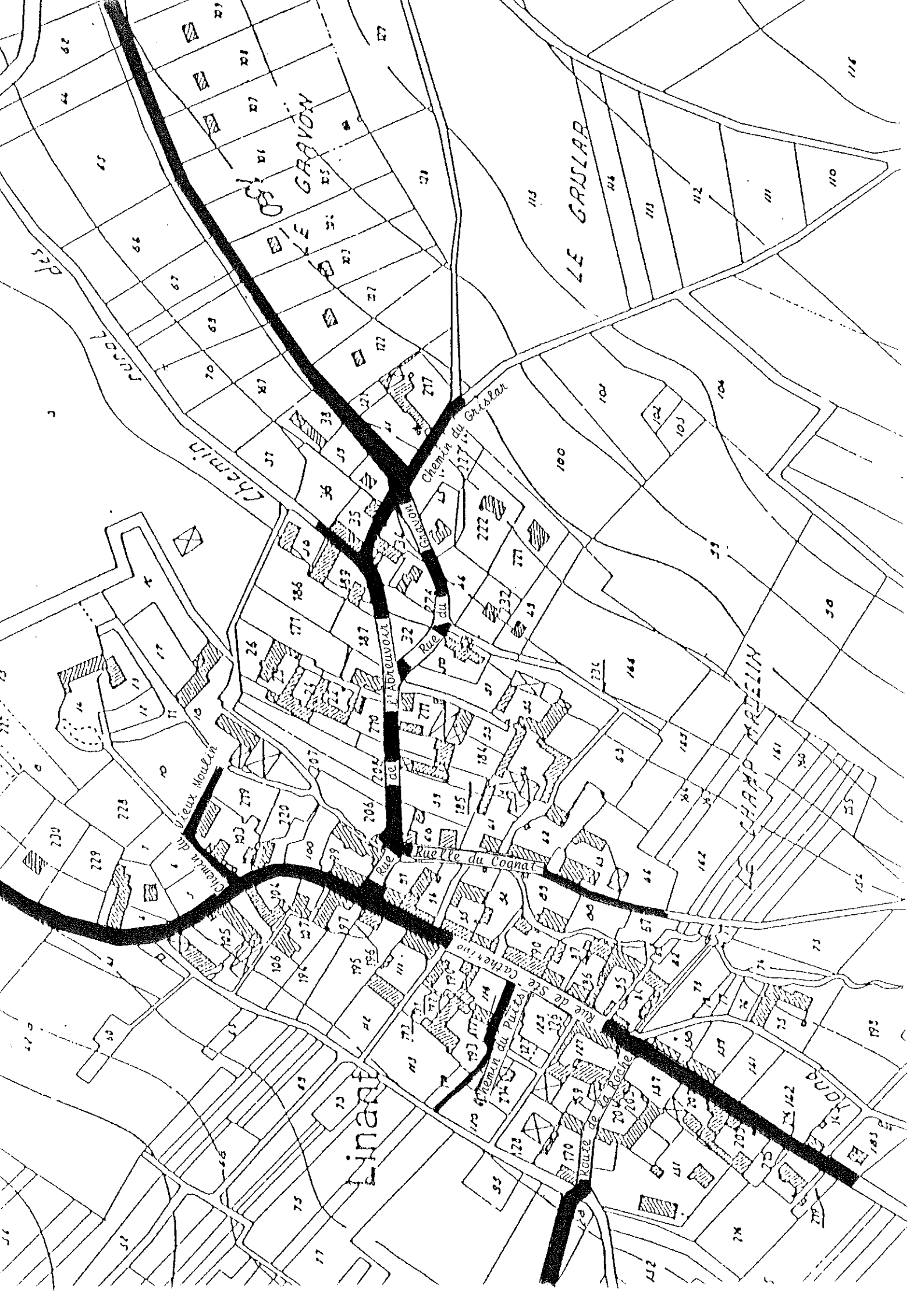
Chemin du Verge

Chemin

Chemin

Ruisseau de...





LE GRAYON

LE GAULAR

Chemin du

Chemin du Gaular

Chemin du Vieux Moulin

Rue de la Vierge

Rue du Cognac

CHAMP MAILLIN

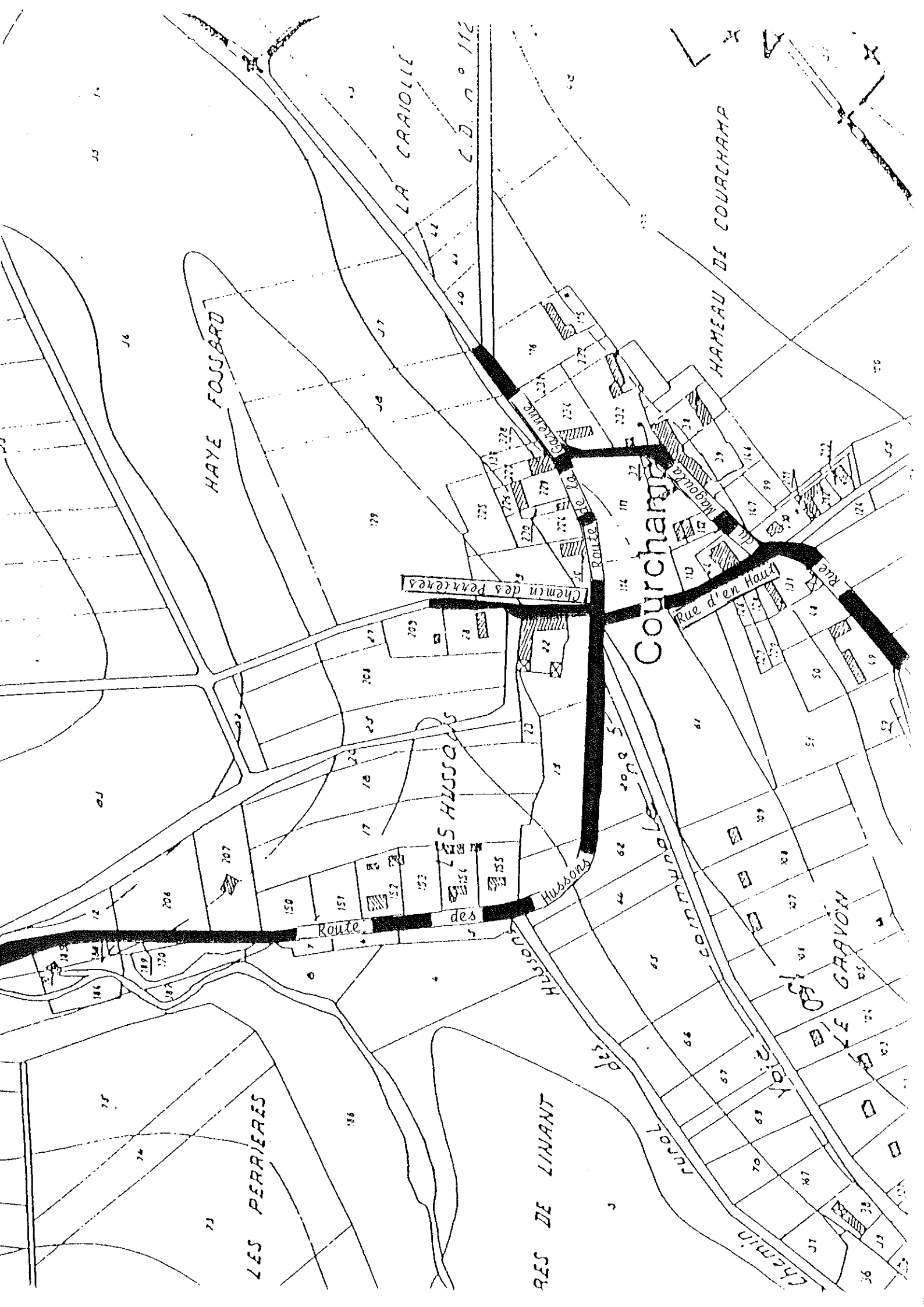
Linant

Rue de Ste Catherine

Chemin du Pucel

Rue de la Roche

DUCK



LA CRAIOLE

C.D. n° 112

HAMEAU DE COURCHAMP

HAYE FOUSSARD

Courchamp

Chemin des Perrieres

Rue d'en Haut

LES HUSSONS

Route

Hussons

LES PERRIERES

LES DE LINANT

LE GAYON

COMMUNALE

Chemin

23

26

21

25

24

23

26

29

17

201

204

186

189

170

150

151

152

153

155

203

22

208

16

17

26

207

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

32

37

36

31

30

29

28

27

26

25

24

23

22

21

20

19

18

17

16

15

14

13

12

11

10

9

133

62

56

55

54

53

52

51

50

49

48

47

46

45

44

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

56

55

54

53

52

51

50

49

48

47

46

45

44

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

PAYS DU CHAILLIAU

LES MARAUX

AILLEAU

MOULIN DE LA RIVIERE

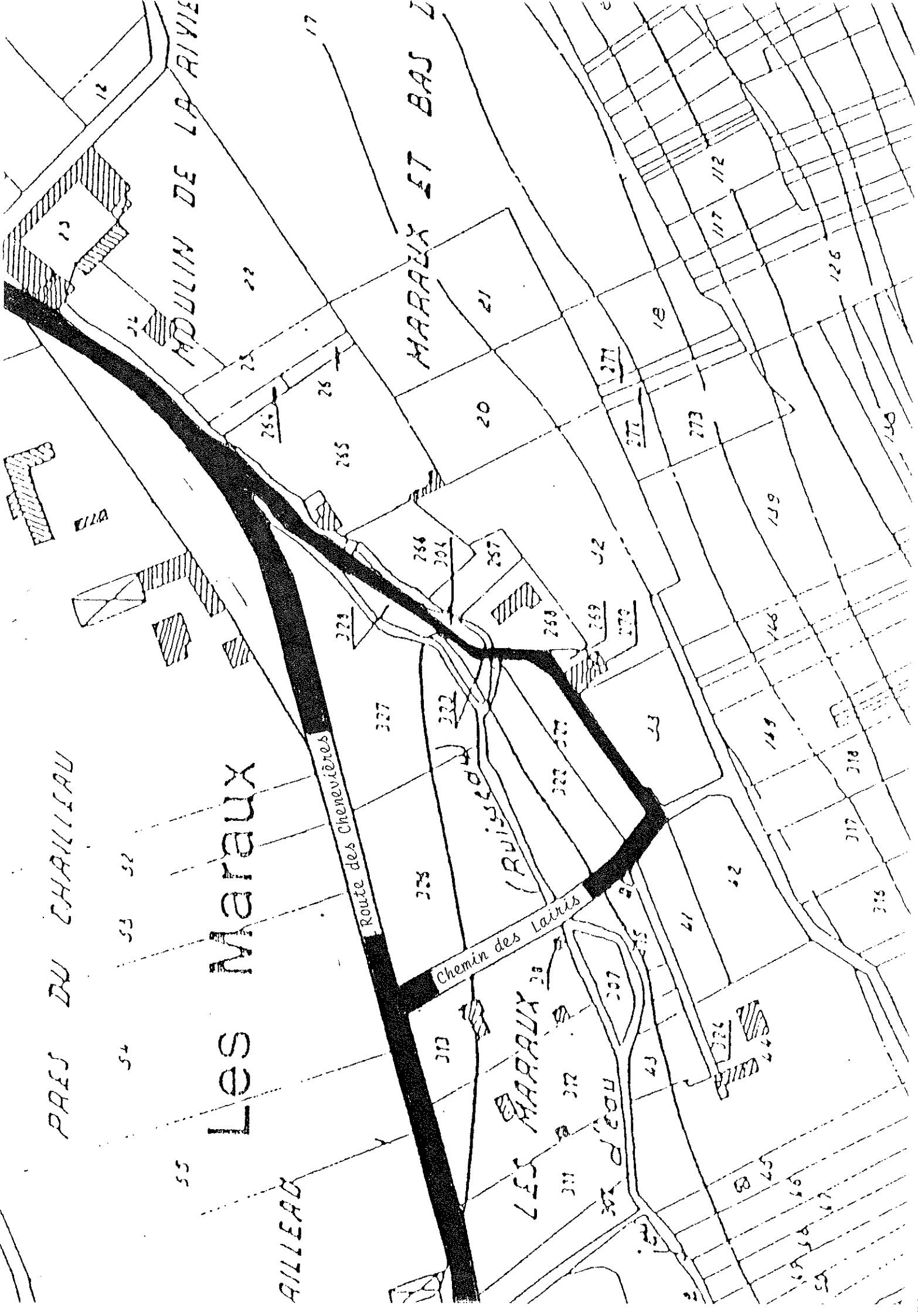
MARAUX ET BAS

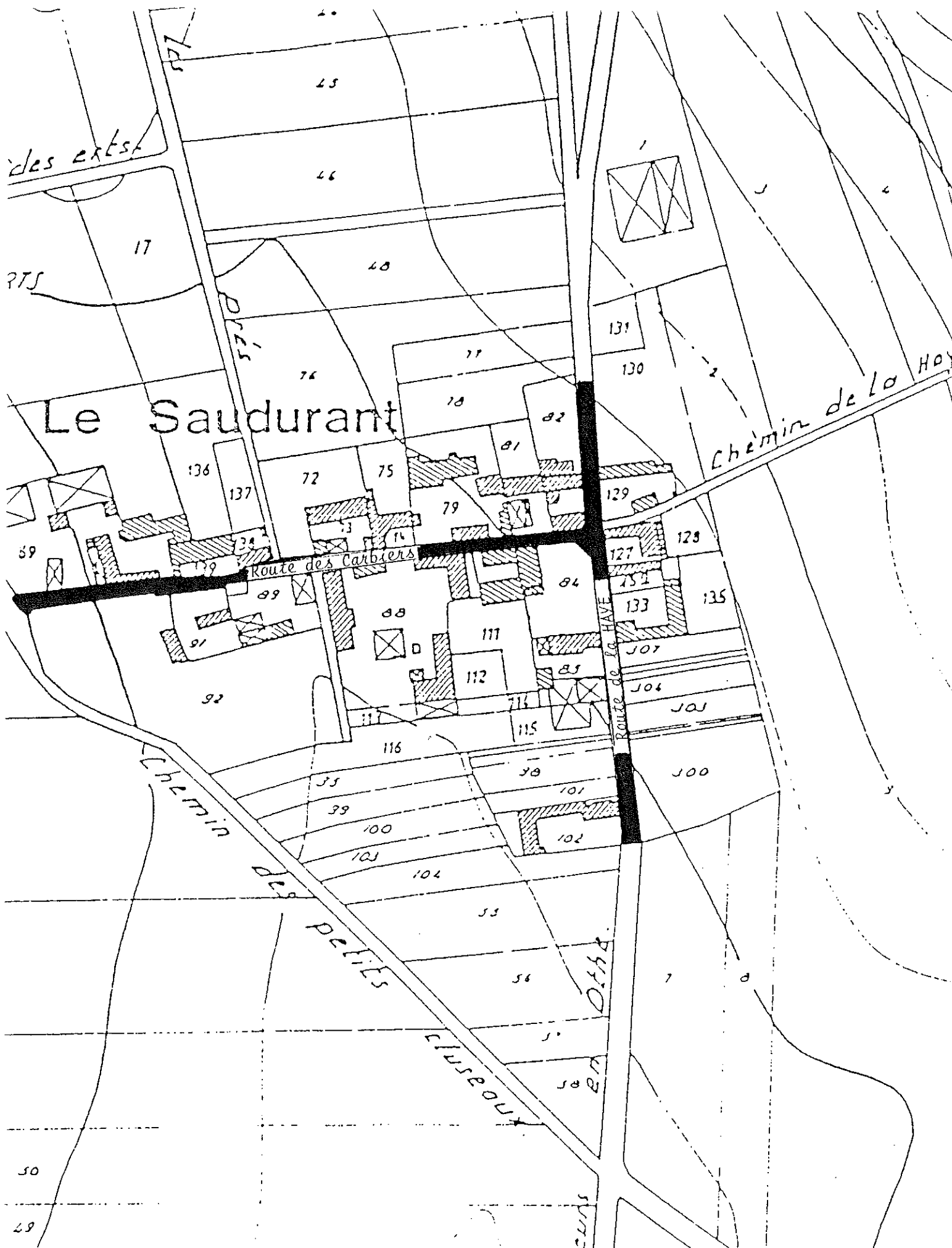
LES MARAUX

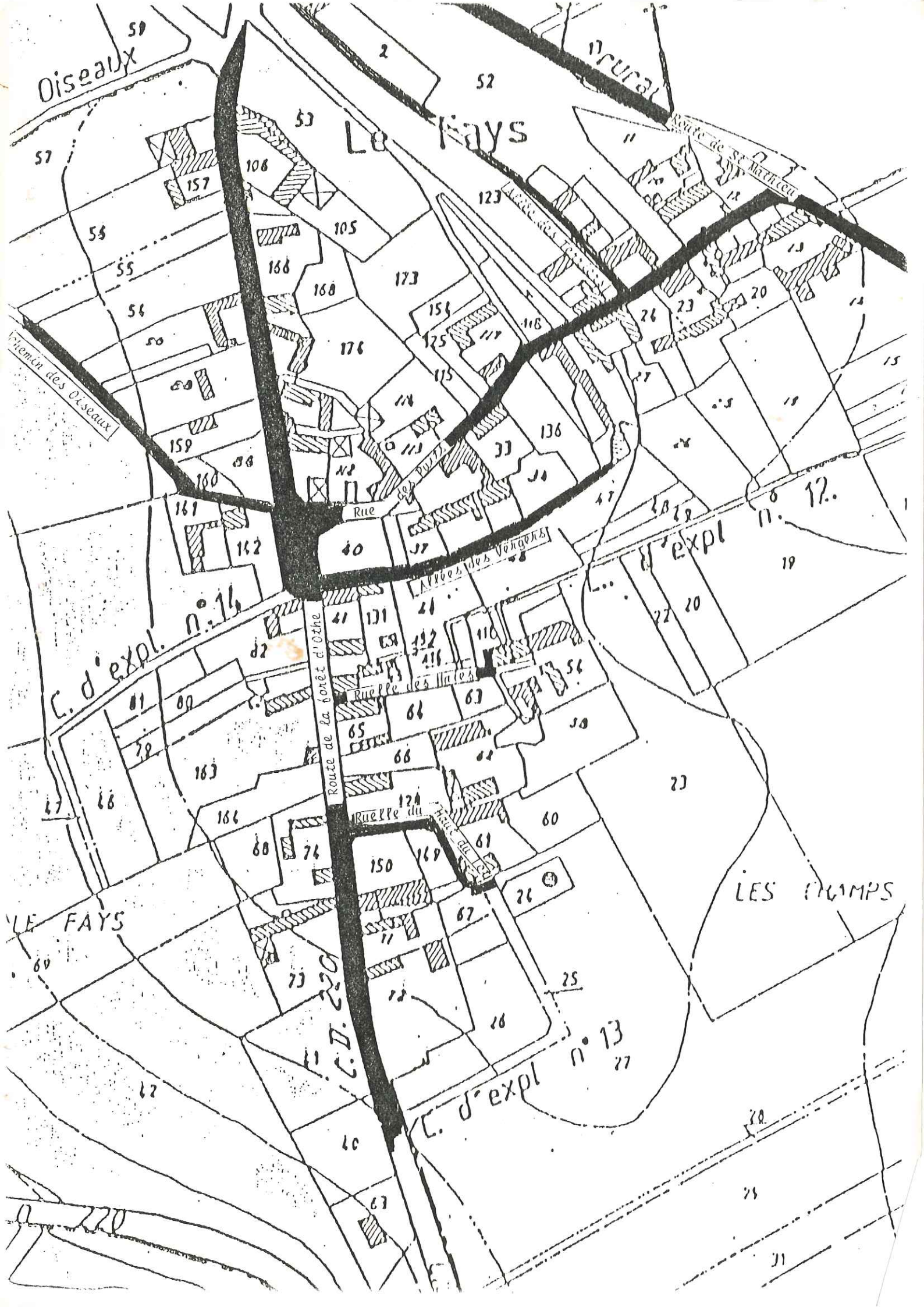
Route des Chenevières

Chemin des Laires

RUISSseau







Oiseaux

LE FAYS

Rural

57

52

53

157

108

105

123

58

55

168

168

173

56

50

176

154

125

117

118

26

23

20

Rue de la forêt d'Othe

159

58

176

114

115

115

136

27

28

19

161

162

40

37

33

30

47

48

12.

11.

19

C. d'expl. n° 16

Route de la forêt d'Othe

Av. des Vergers

C. d'expl

81

80

82

41

131

46

58

42

110

54

65

66

67

63

50

68

68

64

23

LE FAYS

LES CHAMPS

87

88

163

124

124

61

60

88

74

150

169

61

26

71

72

67

26

73

72

28

25

60

C. d'expl n° 13

27

220

28

28

31